



# Conseil économique et social

Provisoire

28 janvier 2013

Français

Original : anglais

---

## Session de fond de 2012

Segment de coordination

### Compte rendu analytique provisoire de la 23<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le 10 juillet 2012, à 10 heures

*Président* : M. Khalil (Vice-Président) ..... (Égypte)

## Sommaire

### Coopération régionale

#### Thème : Perspectives régionales concernant la jeunesse et le développement

Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales sur le thème  
« Perspectives régionales concernant la jeunesse et le développement »

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-41234X (F)



Merci de recycler



*En l'absence de M. Koterec (Slovaquie), M. Khalil (Égypte), Vice-Président, assure la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

1. **Le Président**, ouvrant le débat consacré aux questions de coordination, dit que malgré les progrès accomplis récemment pour promouvoir le programme de développement des Nations Unies dans le domaine de l'éducation et atteindre les objectifs de l'éducation pour tous, il reste encore beaucoup à faire. Les partenariats, au sein du système des Nations Unies comme avec d'autres acteurs concernés, ont un rôle important à jouer dans cette entreprise.

2. La Déclaration ministérielle adoptée à l'issue du débat de haut niveau de 2011 du Conseil, intitulée « Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation », engage la communauté internationale à « renforcer la coordination et la mise en œuvre des politiques, programmes et mécanismes de suivi relatifs à l'objectif de l'éducation pour tous en renforçant les partenariats régionaux et internationaux et la coopération, y compris la coopération Nord-Sud, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, sur la base de l'échange des connaissances et des bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation ». Les participants ont exprimé leur inquiétude devant les taux de chômage élevés qui persistent parmi les jeunes du monde entier et ont bien compris la nécessité de concevoir des programmes d'enseignement et de formation permettant d'améliorer l'aptitude à l'emploi et les capacités individuelles par la formation professionnelle; ils ont également demandé au Conseil de « continuer à jouer son rôle dans le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement relatifs à l'éducation ».

3. Lors du débat de 2012 consacré aux questions de coordination, le Conseil évaluera les progrès effectués par le système des Nations Unies au cours de l'année écoulée du point de vue des initiatives coordonnées ou conjointes et des partenariats avec d'autres parties prenantes visant à accélérer les progrès pour atteindre l'objectif n°2 du Millénaire pour le développement portant sur la réalisation de l'enseignement primaire universel, l'éducation pour tous et autres objectifs du même ordre. Les nouvelles tendances en matière d'éducation et les choix politiques possibles pour résoudre le problème de l'inadéquation entre

l'éducation ou les qualifications et les emplois offerts seront évoqués lors d'une table ronde.

## Coopération régionale

**Thème : Perspectives régionales concernant la jeunesse et le développement** (E/2012/15 et Add.1 et 2, E/2012/16, E/2012/17, E/2012/18, E/2012/19 et E/2012/20)

*Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales sur le thème « Perspectives régionales concernant la jeunesse et le développement »*

4. **M<sup>me</sup> Khalaf** (Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Asie occidentale), présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Coopération régionale dans les domaines économique et social et dans les secteurs connexes » (E/2012/15 et Add.1 et 2), dit qu'elle est heureuse que la question de la coopération régionale à l'ordre du jour – qui figure dans le programme de travail du Conseil consacré aux questions diverses – et le rapport du Secrétaire soient examinés au cours du débat consacré aux questions de coordination, conformément au souhait exprimé par les membres du Conseil ces dernières années.

5. Comme le montre le rapport, environ 75,1 millions de jeunes étaient au chômage dans le monde à la fin de 2010. La majorité d'entre eux vit dans les pays en développement et même lorsque ces jeunes travaillent, ils occupent des emplois précaires, essentiellement dans le secteur informel. Des problèmes structurels fondamentaux entravent leur accès à un travail décent et l'absence de filet de sécurité sociale fait que même ceux qui exercent un emploi continuent à vivre dans le dénuement. Les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) indiquent que les jeunes représentent 23,5 % des travailleurs pauvres dans le monde. Il existe des différences régionales sensibles entre les causes du chômage des jeunes et les méthodes les plus efficaces pour régler le problème. C'est pourquoi il faut absolument définir des politiques stratégiques ciblées dans chaque région afin de profiter du dividende démographique du poids et de la créativité de la jeunesse.

6. Lors des réunions préparatoires régionales en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20), on s'est accordé à reconnaître qu'une démarche intégrée et équilibrée

s'impose en ce qui concerne le développement durable; que si des politiques de promotion d'une économie verte sont menées, elles doivent l'être dans le cadre général du développement durable et de l'élimination de la pauvreté; et que la transition vers une économie verte peut être difficile pour nombre de pays en développement, notamment les moins avancés et ceux qui sont enclavés.

7. Le transfert de technologie et des moyens financiers fiables conditionnent le développement durable. Une approche participative est essentielle à la mise en place d'un cadre institutionnel efficace pour le développement durable et l'action régionale est la meilleure façon d'assurer des liens solides et cohérents entre les niveaux national et mondial. Le document final de la Conférence, « L'avenir que nous voulons », prend en compte l'importance du rôle des commissions régionales dans la promotion d'une approche intégrée et équilibrée du développement durable. Les commissions sont invitées à aider les pays en développement, à leur demande, à élaborer des politiques favorisant l'économie verte et à encourager la prise de décisions à l'échelle mondiale par une stratégie consultative reposant sur l'analyse factuelle et les conseils pratiques, notamment aux fins d'atteindre les objectifs en matière de développement durable.

8. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (E/2012/79-A/67/93), la dimension régionale du développement s'est imposée progressivement comme élément crucial du renforcement des dispositifs de gouvernance mondiale et comme articulation essentielle entre les structures mondiales et le niveau national. Le système des Nations Unies doit réfléchir davantage à son repositionnement afin d'avoir une interaction plus efficace avec la nouvelle architecture du développement régional.

9. Une étude indépendante intitulée « La dimension régionale du développement et le système des Nations Unies », commanditée par les commissions régionales, contient des informations et des propositions pertinentes, en particulier pour établir une stratégie de développement régionale. Les recommandations figurant dans cette étude prévoient également une plus grande interaction et complémentarité entre les mécanismes de coordination régionale, présidés par les commissions régionales et les équipes régionales du

Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), elles-mêmes supervisées par le Programme de développement des Nations Unies (PNUD). Pendant la période à l'examen, les mécanismes sont restés des cadres généraux pour des politiques, des travaux normatifs et analytiques et pour la programmation régionale et sous-régionale, alors que les équipes régionales du GNUD ont continué à fonctionner comme un dispositif interorganisations opérationnel apportant un soutien cohérent aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays. L'étude souligne que les mécanismes et les équipes pourraient s'appuyer et se renforcer mutuellement; ainsi, les conclusions des travaux sur la cohérence des politiques réalisés par les mécanismes de coordination régionale pourraient éclairer les activités des équipes dans les pays; des éléments des programmes régionaux et sous-régionaux pourraient être intégrés au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) à l'appui des programmes de développement nationaux; et les équipes pourraient communiquer les données d'expérience nationale aux mécanismes pour qu'ils en tirent des leçons qui pourraient à leur tour alimenter de nouveaux travaux analytiques et normatifs et améliorer ainsi la convergence des politiques régionales. Les recommandations que renferme le rapport ont été largement approuvées par les membres des commissions, qui les mettent en application, en liaison avec leurs partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation.

10. Les commissions régionales préparent une publication commune intitulée « Au-delà de 2015 – Perspectives régionales sur le programme de développement des Nations Unies »; ces travaux sont coordonnés avec d'autres processus se déroulant à l'échelon mondial. Les secrétaires exécutifs des commissions régionales ont tenu trois réunions ordinaires avec l'intention de renforcer la coordination entre les commissions depuis la précédente session de fond du Conseil.

11. **M<sup>me</sup> Heyzer** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), accompagnant sa présentation d'une projection de diapositives numérisées, dit que la région Asie-Pacifique, qui compte deux tiers de la population mondiale, comprend plus de 60 % de la jeunesse du monde entier, soit plus de 750 millions de personnes dans la classe d'âge 15-24 ans, dont la moitié en Asie du Sud et du Sud-Ouest; le nombre de jeunes en Asie

de l'Est et du Nord-Est a commencé à diminuer en raison du vieillissement de la population. Ces évolutions démographiques auront des répercussions sur le développement social et économique de toute la région.

12. La région Asie-Pacifique est sur la bonne voie pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'éducation et est en train d'atténuer les inégalités entre hommes et femmes. Cependant, des obstacles empêchent toujours l'accès à l'éducation: persistance de disparités entre zones rurales et urbaines, aggravation des inégalités sociales et économiques et exclusion persistante des enfants handicapés. Si la région a obtenu l'accès de tous à l'enseignement primaire, l'achèvement des études secondaires et supérieures demeure un pari délicat, en particulier en Asie du Sud et du Sud-Ouest, ce qui restreint les possibilités d'emploi pour les jeunes. Dans le même temps, les jeunes restent plus longtemps à l'école, ce qui retarde leur entrée dans la vie active.

13. Le chômage des jeunes est relativement faible comparé à celui d'autres régions, mais dans certains secteurs les jeunes ont trois à cinq fois plus de chances que les adultes d'être sans emploi. Les femmes, notamment les femmes jeunes, sont nettement sous-représentées sur le marché du travail, surtout en Asie du Sud et du Sud-Est et dans le Pacifique, du fait que les filles sont plus nombreuses dans l'enseignement secondaire et supérieur et que s'occuper de quelqu'un ou être femme au foyer n'est pas considéré comme travail.

14. Environ 80 % des emplois pour les jeunes dans les pays d'Asie en développement se trouvent dans le secteur parallèle et près de 50 millions de jeunes dans la région sont à la recherche d'un emploi. L'Inde devrait envoyer 850 000 nouveaux venus par mois sur le marché du travail pendant les deux prochaines décennies et il faudrait 12 millions d'emplois par an en Asie du Sud pour éviter que n'augmente encore le chômage des jeunes, avec l'augmentation concomitante des risques sociaux, de la criminalité et de la méfiance vis-à-vis des politiques et des institutions. Il est impératif de chercher à développer l'emploi à créant des postes plus respectueux de l'environnement pour les jeunes.

15. Certaines régions d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont tiré parti de la croissance rapide de la population en âge de travailler; on estime qu'un tiers de la croissance

économique dans certaines régions d'Asie de l'Est est dû à cette augmentation. La croissance de l'emploi chez les jeunes correspond à la croissance économique parce que la hausse de revenus qui en résulte dope la consommation intérieure et la demande de meilleurs produits et engendre un besoin de main-d'œuvre supplémentaire. L'investissement dans le capital humain au moyen de l'éducation et de la protection sociale universelle, la promotion de la recherche et du développement, l'ouverture au commerce et à la stabilité macroéconomique ont été en partie à l'origine de la prospérité et la capacité d'adaptation de l'Asie de l'Est. Avec les politiques appropriées, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, où 50 % de la population a moins de 25 ans, pourraient aussi tirer profit de ce dividende démographique.

16. De nombreux jeunes n'ont pas accès à des services généraux d'hygiène sexuelle et procréative, souvent introuvables pour les personnes célibataires et marginalisées ainsi que dans les zones rurales. Même si le recours à la contraception est plus fréquent, le taux de natalité parmi les adolescentes est encore très élevé. Presque un demi-million de jeunes sont séropositifs dans la région Asie-Pacifique et constituent 50 % des nouveaux cas d'infection au VIH. La violence sexiste semble avoir un lien avec la transmission du VIH et jusqu'à un tiers des femmes dans certains pays déclarent que leur première expérience sexuelle a été contrainte. L'usage de drogues chez les jeunes est en augmentation et dans certaines régions d'Asie du Nord et d'Asie centrale, 7 utilisateurs de drogues injectables sur 10 sont des jeunes.

17. Le fort taux d'utilisation des communications électroniques dans la région où plus de la moitié de la population, surtout la jeunesse, est active en ligne, porte à croire que cette technologie pourrait servir de tremplin pour une mobilisation. La République de Corée est numéro un en ce qui concerne l'utilisation et la vitesse de connectivité; en Chine, 84 % des jeunes utilisent des téléphones portables pour accéder au Web; et 60 % des jeunes Japonais utilisent les téléphones portables pour accéder aux médias sociaux, qui pourraient servir de catalyseur efficace pour des changements constructifs.

18. Les jeunes désirent un changement et des gouvernants qui agissent pour renforcer l'obligation de rendre des comptes, la dignité et la justice sociale. Ils sont conscients de la nécessité qui leur incombe de participer et s'impliquent dans des initiatives

nationales et locales en faveur de plus de transparence, de responsabilisation, d'équité et de respect de la légalité. Par exemple, aux Philippines des jeunes travaillent avec les citoyens pour améliorer la transparence des processus électoraux et observent de près les infrastructures et autres projets; au Pakistan, le Forum des jeunes parlementaires valorise les aptitudes à l'exercice du pouvoir des jeunes parlementaires; au Timor-Leste, le Parlement des jeunes est un instrument servant à faire participer les jeunes à la prise de décisions; et à Sri Lanka, les jeunes participent aux principaux processus nationaux à travers différentes structures.

19. Au Bangladesh, le Gouvernement mène à bien des programmes pour le recrutement des jeunes. Le Gouvernement du Viet Nam prévoit de créer des emplois pour 600 000 jeunes par an et de dispenser une formation professionnelle. Une initiative en Chine propose aux jeunes entrepreneurs un parrainage, des capitaux d'amorçage, une formation qualifiante et la mise en réseau et aide les jeunes chômeurs qui ont des idées viables en matière d'entreprises commerciales mais manquent d'expérience et d'argent. Des jeunes bénévoles en Inde organisent des campagnes de sensibilisation aux problèmes d'assainissement et d'hygiène. L'Université du Pacifique du Sud forme des animateurs de mouvements de jeunes afin qu'ils se soucient des problèmes posés par le changement climatique et en Asie centrale, des projets pilotés par des jeunes ont pour but de préserver la biodiversité et promouvoir l'éducation et le développement durable.

20. En articulant l'éducation et les programmes de formation avec les réalités du marché du travail, on aide les jeunes à passer du cadre scolaire au milieu professionnel et on réduit le risque d'avoir une « génération perdue ». Il faut des programmes pour les jeunes qui abandonnent leurs études et sont sans emploi, ainsi que pour les diplômés sans travail, de même qu'il faut des contrats intergénérationnels car à l'avenir les jeunes remplaceront les travailleurs âgés. Un dispositif d'avantages fiscaux pourrait apporter une réponse au problème des disparités économiques en redistribuant les gains et en offrant une protection sociale universelle qui atténuerait le risque et la vulnérabilité, décuplerait les possibilités de réussite et contribuerait à une meilleure qualité de vie pour tout le monde. Il conviendrait d'ajouter dans les programmes scolaires des informations sur les modes de vie sains. L'éducation de camarade à camarade est utile pour

faire passer les connaissances sur la santé sexuelle et les bons comportements et décourager les comportements à risque.

21. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), étant le cadre intergouvernemental le plus largement représentatif pour la région, consolide la coopération régionale pour faire progresser et exécuter des politiques nationales en faveur de la jeunesse et des stratégies destinées à défendre les droits des jeunes et répondre à leurs besoins. On ne saurait se passer de connaissances, de la mise en commun des bonnes pratiques et de la collecte de données pour prendre des décisions politiques qui améliorent la situation sociale et économique et le bien-être des jeunes, leur donnent la possibilité de devenir des dirigeants efficaces et leur permettent de participer réellement à l'élaboration de politiques qui déterminent leur vie. Les jeunes veulent avoir des objectifs communs et bâtir un monde dans lequel toutes les voix puissent se faire entendre, sans discrimination fondée sur le sexe, la classe sociale ou l'appartenance ethnique. En investissant dans la jeunesse, les pays construisent un avenir plus solidaire, capable de résister à l'adversité et durable pour tous.

22. **M. Alkalaj** (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe), accompagnant sa présentation d'une projection de diapositives numérisées, dit que, certes les jeunes des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) jouissent d'un meilleur niveau d'instruction et d'une meilleure santé que les générations précédentes, mais les difficultés économiques et politiques rendent le futur plus incertain du point de vue de leur prospérité. Le taux global du chômage a atteint une moyenne de 10 % après la crise financière de 2008. Le taux de chômage des jeunes en Europe n'est dépassé que par celui du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord plus de 20 % dans la moitié des États membres de l'Union européenne et 50 % en Grèce et en Espagne – et est légèrement supérieur pour les hommes dans les économies européennes avancées et pour les femmes dans les pays en transition. Les migrants, les handicapés et les minorités raciales et ethniques sont particulièrement frappés.

23. Ce chômage résulte de facteurs à la fois structurels et cycliques, qui tous doivent être pris en compte. La crise financière a fait que les consommateurs sont peu enclins à dépenser à un niveau qui assurerait le plein emploi de la main-

d'œuvre de la région. Avec une politique monétaire poussée à ses limites, des dépenses gouvernementales supplémentaires sont le seul outil politique restant pour donner l'impulsion nécessaire à court terme. Du fait que le niveau d'endettement de certains États compromet leur capacité à mettre en œuvre ce genre de mesures, un programme de relance coordonné à l'échelle régionale pourrait servir à rétablir la croissance, faire reculer le chômage et réduire la dette; le récent accord sur l'augmentation des dépenses engagées pour stimuler l'économie de l'Union européenne est un pas dans la bonne direction. Il apparaît évident qu'il doit y avoir des politiques de l'emploi, par exemple des programmes favorisant le partage du travail, qui puissent circonscrire les licenciements en cas de ralentissement économique, lorsqu'on constate les énormes fluctuations dans la corrélation entre la hausse du chômage et la baisse du revenu national en temps de crise; l'économie de certains pays, comme l'Allemagne, la Fédération de Russie et l'Ukraine, ont connu une hausse relativement faible du taux de chômage malgré une chute du produit intérieur brut (PIB).

24. Le chômage des jeunes s'explique aussi par le fait que leurs compétences ne coïncident pas toujours avec les besoins des employeurs et que leur productivité ne justifie pas leur salaire. La solution réside dans l'amélioration de l'enseignement et de la formation ainsi que dans des politiques de l'emploi qui mettent en adéquation le savoir-faire des travailleurs et les besoins des employeurs, mais les dépenses engagées pour ce type d'actions se sont considérablement amenuisées à la suite des plans d'austérité adoptés par certains États. En Amérique du Nord et en Europe, des centaines de milliers d'enseignants ont été licenciés et les augmentations des frais de scolarité n'ont fait que limiter l'accès à l'enseignement supérieur; les coupes budgétaires dans ces domaines affaibliront la croissance future. De plus, dans nombre de pays d'Europe du Sud-Est en transition sur le plan économique, le chômage structurel tient au fait que les programmes scolaires et la formation professionnelle ne sont pas totalement adaptés aux besoins d'une économie de marché.

25. Au cours des 10 dernières années, de nombreux États membres de la Commission ont abaissé le salaire minimum pour les jeunes ou autorisé les entreprises à leur offrir des contrats temporaires. Toutefois, ces politiques n'ont pas été remportés un franc succès

puisque ces programmes n'ont pas créé d'emplois nouveaux; les employeurs se contentent de remplacer un jeune par un autre à la fin du contrat temporaire et ne proposent guère de formation aux salariés qu'ils ne comptent pas garder. Dans certains cas, des emplois temporaires peu rémunérés ont simplement supplanté les emplois permanents bien rémunérés.

26. Une meilleure intégration des jeunes issus des groupes défavorisés, notamment les Roms, dans la vie active est un défi majeur dans la région. Le fossé entre hommes et femmes en ce qui concerne la participation professionnelle des jeunes dans les pays en transition sur le plan économique ne cesse de se creuser depuis une dizaine d'années, bien que dans plusieurs de ces pays les femmes soient plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur. Les femmes de la région ne réussissent pas à exploiter complètement leurs potentialités parce que l'activité économique est faible, les emplois sont concentrés dans des secteurs peu nombreux et peu rémunérateurs, et elles interrompent leur carrière pour s'occuper d'enfants ou de personnes âgées. Des programmes visant à battre en brèche les stéréotypes sexistes dans les choix éducatifs et professionnels, la planification familiale et les structures d'accueil pour enfants pourraient réduire le coût économique de la maternité.

27. De plus en plus, les économies de la région tirent leur compétitivité de leur dynamisme allié à leur audace. Les jeunes générations connaîtront la profonde transformation vers une économie plus verte, peu génératrice de carbone, ce qui exigera des innovations, d'importantes réformes structurelles des modes de production et une main d'œuvre qui possède un très bon niveau d'instruction et s'adapte facilement. La région est assez bien parvenue à garantir l'accès universel à l'enseignement primaire tant pour les garçons que pour les filles, mais certaines économies en transition ont besoin d'enseignants supplémentaires si elles veulent atteindre l'objectif 2 du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Il faut espérer que les objectifs relatifs à l'enseignement secondaire et supérieur figureront parmi les objectifs de développement durable pour la période au-delà de 2015; il est primordial de mettre en rapport l'industrie avec les universités et les centres de recherche et de créer un environnement propice aux jeunes chercheurs de sorte que l'économie soit concurrentielle.

28. Les politiques économiques favorables au développement durable requièrent des électeurs

informés. Les systèmes éducatifs doivent non seulement fournir des compétences professionnelles, mais également offrir d'ambitieux programmes d'études prenant en considération les défis environnementaux, sociaux et économiques. La CEE a établi un programme pour incorporer les objectifs durables dans les programmes scolaires, notamment les indicateurs permettant d'en évaluer la mise en œuvre; d'autre part, elle organise des ateliers et fait l'inventaire des bonnes pratiques au service du développement durable.

29. Près de 10 % des enfants des pays en transition sont sous-alimentés. Parmi les autres risques sanitaires, on peut citer l'obésité infantile, le VIH-sida et la mort par accident; le programme de la CEE relatif à la sécurité routière apprend avant tout aux jeunes à respecter le Code de la route.

30. En Europe, la faiblesse des taux de natalité et le vieillissement des populations préoccupent les jeunes, qui devront en assumer les coûts. Un programme de la CEE sur le vieillissement prodigue des conseils sur la meilleure façon de réformer les régimes de sécurité sociale actuels et d'inciter les travailleurs âgés à rester en activité.

31. Il n'est rien de plus dommageable pour la jeunesse que les conflits armés, au cours desquels des vies sont perdues et des possibilités gaspillées. Alors que l'Europe débat sur le coût économique de certains de ses efforts d'intégration, il ne faut pas oublier que ces dispositions sont prises non seulement à des fins économiques, mais aussi pour promouvoir la paix et la coopération.

32. **M<sup>me</sup> Khalaf** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale), accompagnant sa présentation d'une projection de diapositives numérisées, dit que les sociétés arabes ont soudain changé d'avis, ce qui les a amenées à suivre les rêves de la jeunesse plutôt que la sagesse contraignante du passé; des millions de jeunes arabes réclament la liberté, la dignité et la justice sociale.

33. Les jeunes constituent 20 % de la population de la région arabe, en faisant l'une des régions les plus jeunes au monde avec une moyenne d'âge de 22 ans, comparé à la moyenne mondiale de 28 ans. Le défi consiste à créer des débouchés professionnels; il faudra 100 millions de nouveaux emplois dignes de ce nom d'ici à 2030.

34. La région a presque réalisé l'accès universel à l'éducation primaire et 70 % de scolarisation dans le secondaire. Il n'en reste pas moins qu'en général les programmes scolaires sont en décalage avec les qualifications exigées sur le marché du travail; par ailleurs, les conflits armés et l'occupation étrangère dans la région pèsent sur les résultats en matière d'éducation. Il faut absolument améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation afin d'aider les jeunes à devenir des citoyens actifs.

35. Dans la région, un jeune sur quatre est sans emploi et les jeunes représentent seulement 40 % de la main-d'œuvre. Les jeunes femmes, qui doivent vaincre le double obstacle lié à leur âge et à leur sexe, sont particulièrement touchées. Par conséquent, il n'est pas surprenant que la frustration des jeunes Arabes, hommes et femmes, ait atteint son paroxysme.

36. Même si les indicateurs de santé sont bien meilleurs, les jeunes femmes, les jeunes ruraux et les jeunes handicapés pâtissent toujours de soins de santé médiocres et de la difficulté d'accès aux établissements et aux services sanitaires, notamment dans les pays les moins avancés de la région. Parfois, la situation se trouve aggravée par les craintes liées à la sécurité et aux conflits armés.

37. Les jeunes n'ont guère d'occasions de participer à la vie publique et aux décisions politiques; les événements des 18 derniers mois sont la preuve de leur détermination à mettre un terme à cette exclusion.

38. S'il est vrai qu'aucun de ces problèmes n'est nouveau, les évolutions politiques récentes ont suscité une nouvelle motivation et propulsé les problèmes des jeunes en haut de la liste des priorités politiques. La plupart des États de la région tentent de résoudre les problèmes de la jeunesse par des politiques générales de l'emploi et de l'éducation plutôt que par des politiques spécialement conçues pour les jeunes. Néanmoins, certains pays, dont la Jordanie et le Maroc, ont adopté des programmes d'ensemble pour l'emploi assortis d'un volet supplémentaire pour les jeunes, alors que d'autres ont mis sur pied des programmes sociaux spécifiques pour les jeunes; les jeunes prennent part aux décisions et aux processus politiques en Tunisie, Libye, Égypte et au Yémen. En Palestine, les jeunes représentent 22 % de la population et se heurtent à des problèmes particuliers en raison de la confiscation des biens instituée par la Puissance occupante israélienne, en raison des restrictions

imposées sur les déplacements et les activités économiques, et de la violation des droits politiques et économiques. Une réponse politique plus globale s'impose, qui soit axée sur une plus grande participation des jeunes à l'édification d'un État, l'octroi de droits, un renforcement des moyens et un investissement dans la jeunesse dans la limite des moyens disponibles, si modestes soient-ils.

39. À terme, l'objectif est que la région mette à profit sa quête de liberté, de démocratie et de dignité en tentant d'apporter une solution au besoin urgent d'emplois pour les jeunes, en exploitant les possibilités offertes par la situation démographique et en aidant les jeunes hommes et femmes à concrétiser leurs aspirations en tant qu'individus et membres productifs de leur société dans le contexte plus large des difficultés de développement auxquelles est en proie la région. Pour canaliser le potentiel que représentent les jeunes, il faut un effort concerté pour leur donner des moyens d'agir en entreprenant de porter remède à leur exclusion politique économique, sociale et culturelle et en renforçant leurs capacités à modeler leur propre avenir.

40. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) s'attache à encourager l'insertion des jeunes et les réformes politiques, à améliorer la capacité des pays membres à élaborer des politiques privilégiant les jeunes et à faire accepter le Programme d'action mondial pour la jeunesse, à organiser des stages de formation, à préparer pour les autorités nationales des documents de référence sur les politiques axées sur les jeunes et à soutenir la recherche et les études destinées à cerner les éléments qui ont une incidence sur les jeunes, leurs besoins et les moyens de les satisfaire. La CESAO a rédigé des rapports périodiques sur les événements récents qui ont eu des conséquences sur la jeunesse de la région et a organisé une série de débats et d'ateliers avec et pour les jeunes. Elle a également commandé un rapport phare intitulé « La région arabe en 2025 », dont les auteurs seront les jeunes de la région, qui recensera les politiques et stratégies possibles et fera des propositions pour un nouveau contrat social et pour repenser le rôle de l'État.

41. Les jeunes Arabes ont étonné le monde par leur capacité à s'organiser; grâce à des coalitions, des groupes et d'autres structures, ils ont inventé leurs propres formules pour exprimer leurs opinions et leurs demandes et se sont révélés être des agents actifs de

bouleversements économiques, sociaux et politiques. Des programmes de développement, des politiques et des stratégies qui reconnaissent leurs droits et leurs aspirations amplifieront la croissance économique, favoriseront l'intégration sociale et concourront à la stabilité politique de la région. Il convient de donner aux jeunes des occasions raisonnables de participer aux processus décisionnaires à tous les niveaux. Les femmes arabes, en particulier, sont en train de briser les stéréotypes sexistes et les rôles sociaux traditionnels afin d'accéder à des fonctions dans les domaines sociaux et économiques et à des postes de décideurs dans le domaine politique et jouent un rôle actif dans l'orientation que prend la transition dans la région.

42. **M<sup>me</sup> Bárcena** (Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), accompagnant sa présentation d'une projection de diapositives numérisées, dit que la jeunesse est le lien vital entre présent et futur. La région d'Amérique latine et des Caraïbes tire des leçons du passé et s'efforce d'instaurer des changements structurels; elle devient plus prudente au niveau macroéconomique et plus progressiste sur le plan social. Elle s'emploie à établir un nouveau programme de développement centré sur l'égalité et la préservation de l'environnement afin de réduire les disparités sociales et l'écart entre les niveaux de production et de régler le problème de l'endettement record d'aujourd'hui.

43. Il est indispensable de remédier à la faiblesse des investissements et aux inégalités de revenus. La région a des ressources naturelles intéressantes mais se doit de les gérer convenablement dans un souci de solidarité entre les générations. La vulnérabilité face aux changements climatiques n'est pas uniforme et l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes ont affaire à des réalités différentes. La situation est mouvante, l'avenir imprévisible. La région connaît une croissance modérée et maîtrise ses finances publiques et sa dette, mais l'inflation, les déficits et la volatilité des marchés financiers sont des obstacles aux progrès.

44. Un Latino-américain sur quatre a entre 15 et 29 ans, soit un total de 140 millions sur une population de 600 millions. Les jeunes bénéficient d'un accès plus facile à l'éducation et à l'information mais plus difficile à l'emploi et à la prise de décisions. Ils ont une plus grande soif d'indépendance mais de moindres chances de devenir indépendants. Ils sont mieux armés



pour ouvrir la voie aux changements stratégiques dans la région mais disposent de moins de choix dans la vie réelle. Ils sont en meilleure santé mais souffrent de problèmes médicaux qui ne sont pas traités par les pouvoirs publics, l'un des plus sérieux étant la grossesse des adolescentes. Le taux moyen de fertilité en Amérique latine a chuté de façon spectaculaire, mais 70 % des enfants de la région vivent dans des foyers démunis et sont nés d'adolescentes privées d'accès à l'éducation primaire ou secondaire. L'Amérique latine se reproduit donc dans un cycle de pauvreté qu'il faut briser.

45. Les jeunes côtoient une consommation symbolique mais ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins. Le dividende démographique dans la région est problématique; le nombre de personnes à charge par membre de la population économiquement actif a diminué, mais cette fenêtre se fermera d'ici à 2025 et est déjà close à Cuba et en Uruguay. Pour le reste de la région, le moment est venu d'investir dans la jeunesse.

46. Dans la région, une personne pauvre sur trois appartient à la tranche d'âge des 15-19 ans. Cette situation se dégrade en Amérique centrale, en Bolivie et au Paraguay et s'améliore légèrement dans certains des pays les plus égalitaires. L'éducation et l'emploi sont les conditions essentielles pour rompre le cycle de la pauvreté et garantir l'insertion des jeunes. Une politique gouvernementale en faveur de l'intégration des jeunes est indispensable. En moyenne, 73 % de la population de la région, dont 55 % des plus pauvres et 89 % des plus riches, ont accès à l'éducation. Il faut mettre un terme à ce cycle dès l'entrée dans l'enseignement secondaire, lorsque les jeunes se voient proposer des options qui leur permettent d'obtenir un travail plus productif. Avec 49 % des jeunes hommes et 56 % des jeunes femmes qui terminent leurs études secondaires, la région est loin d'atteindre les 75 % de diplômés, taux qui semble raisonnable pour l'Amérique latine et les Caraïbes; il ne faut pas perdre de vue que l'achèvement des études secondaires est le facteur d'augmentation ou de diminution des inégalités.

47. Le revenu augmente substantiellement en fonction du niveau d'études atteint, primaire, secondaire ou supérieur. Un taux d'achèvement des études secondaires et supérieures plus élevé entraînerait une baisse du chômage, qui est trois fois plus élevé parmi les jeunes (18 %) que parmi la population latino-américaine dans son ensemble

(6,6 %). Dans sept pays d'Europe, 45 % des dépenses sociales consacrées aux jeunes proviennent de l'État et 51 % des familles; en Amérique latine, les pourcentages respectifs sont 21 et 73 %.

48. Les principaux enjeux sont d'assurer le renforcement des capacités, notamment pour les personnes mal rémunérées, grâce à une meilleure scolarisation et un accès plus facile à une éducation et une formation de qualité, surtout dans le domaine des technologies de l'information et de la communication; des politiques qui mettent en évidence le lien entre éducation et emploi; la sensibilisation aux demandes des jeunes; et un investissement social plus important dans la jeunesse. La criminalité et la toxicomanie sont omniprésentes et les meurtres et suicides sont les premières causes de décès chez les jeunes. C'est uniquement par l'éducation que les jeunes pourront rompre le cycle de l'inégalité; ils ne demandent pas assistance mais des stratégies leur permettant de s'émanciper pour pouvoir devenir des participants actifs sur la scène publique.

49. **M. Hamdok** (Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique), accompagnant sa présentation d'une projection de diapositives numérisées, dit que, malgré la crise économique et sociale qui se poursuit à l'échelon mondial, les économistes ont qualifié la situation actuelle de « Moment africain », une opinion confirmée par le rapport de juin 2010 du Mc Kinsey Global Institute établi par Charles Roxburgh et intitulé « Lions on the move: The progress and potential of African economies » et l'édition de 2012 de Perspectives économiques en Afrique: Promouvoir la jeunesse et l'emploi. L'Afrique, qui était jadis une cause perdue, connaît un taux de croissance annuel de 5 % grâce à une meilleure gestion macroéconomique, des prix des produits de base plus élevés, une bonne gouvernance, des dirigeants plus responsables de leurs actes et un climat plus favorable aux investissements, ce qui se traduit par des progrès tangibles en matière d'éducation, de santé et d'infrastructure, notamment les communications. L'attention se porte désormais sur l'Afrique non pas parce qu'elle pose problème mais parce qu'elle est un lieu où abondent les chances à saisir. Ce qui fait qu'elle constitue un potentiel pour la croissance mondiale, ce sont essentiellement ses immenses ressources naturelles, l'explosion du nombre de jeunes et ses politiques macroéconomiques plus performantes. L'Afrique a la capacité, la volonté et la

détermination d'apporter sa part à la prospérité mondiale et à ses processus connexes. Elle peut dynamiser sa jeunesse en l'inspirant et en lui offrant la possibilité de participer au développement et à la métamorphose du continent.

50. Historiquement, la jeunesse africaine a été à l'avant-garde des changements dans la politique et la pratique du pouvoir. Par leur rôle de porte-drapeaux et en tant que participants à des mouvements de masse, les jeunes ont été le fer de lance de la lutte contre le pouvoir colonial et l'apartheid ainsi que dans les printemps arabes qui viennent de se produire en Tunisie, en Égypte et en Libye.

51. La jeunesse, définie soit comme la tranche d'âge de 15 à 24 ans, soit de 15 à 35 ans (respectivement selon l'ONU et l'Union africaine) compte pour 60 % de la population du continent et continuera à représenter 50 % jusqu'à 2050 environ. Vu l'importance du capital humain dans le processus de développement, les jeunes joueront un rôle décisif comme locomotives du développement social et économique et comme vivier de talents pour un exercice des responsabilités porteur de changement.

52. Plusieurs thèmes communs se sont dessinés à travers les déclarations des intervenants: la marginalisation; le manque de possibilités structurées de participer à la fixation des orientations et à l'élaboration de programmes, malgré le plaidoyer habituel en faveur de ce principe; et la discrimination liée à l'âge dans le domaine de l'emploi. L'impossibilité d'obtenir des terres et des facilités de crédit, en particulier dans l'Afrique rurale, conjuguée à la pénurie d'emplois, attise les conflits et les guerres civiles. Un taux de chômage de 20 % ou plus, selon les pays, est le plus grand défi que doit relever l'Afrique.

53. Un autre obstacle de taille est l'inadéquation entre l'éducation et le savoir-faire. En dépit des progrès accomplis, les systèmes éducatifs ne dispensent pas les connaissances nécessaires pour le marché du travail, le processus de développement et la création de véritables emplois rémunérés.

54. Quelques-uns des facteurs déterminants qui permettraient de faire les bons choix politiques pour faire face au problème de la conduite des affaires et de l'exercice de l'autorité par des jeunes sont une participation sérieuse, des innovations, un renforcement des capacités stratégiques, l'expérience et des démarches de grande envergure, l'engagement

communautaire, des partenariats stratégiques – par exemple, public-privé – et l'aptitude à transposer sur une plus grande échelle les enseignements tirés et les pratiques et initiatives qui se sont avérées efficaces. Il faut investir dans la jeunesse et s'associer avec elle en vue d'obtenir un enseignement de qualité, des emplois lucratifs, des infrastructures, ainsi que des sciences et des technologies.

55. L'article 11 de la Charte africaine de la jeunesse, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 2 juillet 2006 et en vigueur depuis le 8 août 2009, souligne l'importance de la participation des jeunes, y compris dans les décisions à tous les niveaux de la gestion des affaires publiques et de la vie civile. Parmi les autres cadres régionaux, on peut citer le Plan d'action de la Décennie africaine de la jeunesse (2009-2018); l'initiative conjointe en faveur de l'emploi des jeunes de 2011; et une conférence internationale sur le thème « Jeunesse et démocratisation en Afrique: expériences comparées et enseignements tirés », qui se tiendra à Addis-Abeba les 12 et 13 septembre 2012. Les initiatives nationales comprennent la création de conseils nationaux de jeunes et de programmes d'emplois pour les jeunes en Afrique du Sud et au Ghana, Kenya, Nigéria et Sénégal ainsi que des parlements de jeunes au Libéria et Zimbabwe, de même qu'une représentation des jeunes sur la base de quotas au parlement national d'Ouganda.

56. Les actions à venir porteront principalement sur le développement des qualifications des jeunes et des débouchés par l'intermédiaire d'organisations régionales et sous-régionales comme la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement (BAfD). La Commission économique pour l'Afrique poursuivra son étude des évolutions sociales et démographiques et de la situation actuelle des jeunes en Afrique au regard des domaines prioritaires du Programme d'action mondial des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et de la Charte africaine de la jeunesse; fera mieux prendre conscience aux décideurs de la nécessité d'intégrer les perspectives des jeunes dans la planification du développement et renforcera leurs capacités à concevoir et mettre en œuvre des politiques; intensifiera l'appui aux programmes répondant aux besoins des jeunes dans les domaines prioritaires du Programme d'action mondial en tenant compte des leçons apprises; consolidera la capacité des responsables politiques à analyser l'efficacité des plans

directeurs existants; et fera intervenir des représentants de la jeunesse dans les instances de gouvernance comme le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui a fort bien réussi à s'atteler aux problèmes d'administration des affaires publiques.

57. **M. Errázuriz** (Chili), appelant l'attention sur diverses initiatives en faveur de la jeunesse de la Commission pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), dit que la Commission propose à ses États membres des conseils sur la création de programmes nationaux en faveur des jeunes dans la région. Le Chili accueillera le premier sommet commun de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Union européenne, qui se tiendra à Santiago en janvier 2013.

58. **M. Zagrekov** (Fédération de Russie) dit que le travail des commissions régionales est capital pour faire progresser la participation effective de la jeunesse et devra continuer à faciliter les relations sociales et économiques entre les États. À cet égard, son Gouvernement espère établir un marché commun sur le continent eurasiatique, de concert avec le Bélarus et le Kazakhstan. Il serait bon que le Conseil s'intéresse davantage à l'action des commissions régionales et intensifie sa coopération pour traiter les questions de transport, statistiques et énergie. Le dialogue sur l'énergie revêt une importance particulière pour la Fédération de Russie; l'orateur demande le soutien de la CEE et pense qu'une démarche régionale en ce qui concerne la sécurité énergétique pourrait être mise au point lors du prochain Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui aura lieu à Vladivostok du 27 au 30 mai 2013.

59. L'orateur salue les progrès accomplis par la CESAP sur la voie d'un accord intergouvernemental relatif aux ports secs. Les activités du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, notamment pour redresser l'Afghanistan sur le plan social et économique, ont constitué une priorité pour son Gouvernement. Enfin, celui-ci continuera d'apporter son soutien à la CEE et la CESAP, notamment par sa contribution volontaire annuelle de 1,2 million de dollars.

60. **M<sup>me</sup> Morgan** (Mexique) se félicite des études et des instructions fournies par la CEPALC dans les domaines du développement et de l'égalité. Les jeunes doivent participer aux décisions sur les questions les concernant, y compris la grossesse, la pauvreté et

l'éducation, et il faut insister davantage sur la relation entre éducation et emploi.

61. **M. García González** (El Salvador) relève le lien apparent entre le problème de l'homicide et du suicide chez les jeunes et la question plus vaste de la violence dans la région, liée à la criminalité transfrontière et au trafic de stupéfiants. Il se réjouit de l'aide des Nations Unies et en particulier de la CEPALC, pour s'attaquer à ces problèmes; il ajoute que son pays hébergera la trente-quatrième session de la CEPALC, qui se déroulera en El Salvador du 27 au 31 août 2012.

62. **M. Rahman** (Bangladesh) dit que les pays en développement, surtout les moins avancés d'entre eux, ont besoin d'un transfert de technologie et de ressources pour éradiquer la pauvreté et garantir un développement vraiment durable; il se demande quel rôle jouera la CEPALC lorsqu'il s'agira d'aider ces pays de la région Asie-Pacifique à s'acquitter de leurs obligations en vertu des textes issus de la Conférence Rio +20. La jeunesse est un atout important de son pays et apporte sa pierre de façon appréciable à l'effort de développement national.

63. **M. Srivali** (Observateur de la Thaïlande) dit que l'éducation doit préparer les jeunes à l'emploi. Il faut encourager l'esprit d'entreprise des jeunes et la formation continue aux niveaux scolaire et extrascolaire et continuer à mettre à jour ses connaissances pour répondre à l'évolution du marché du travail et au mouvement vers la mécanisation. Son Gouvernement a mis en place un Fonds pour les femmes à l'échelle des provinces de façon à aider les groupes de jeunes femmes rurales particulièrement déshéritées grâce, par exemple, à l'accès au microcrédit, à la défense des droits des femmes et au renforcement des capacités à exercer des responsabilités au plan local.

64. **M<sup>me</sup> Melnikovich** (Bélarus) dit que les Nations Unies peuvent jouer un rôle clé pour déceler les jeunes talents et tenter d'apporter une solution aux problèmes qu'ils doivent affronter.

65. **M. Quintaes** (Brésil) attire l'attention sur une série d'initiatives dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes, notamment sur les échanges en cours concernant les politiques publiques afin de promouvoir un travail décent et la création d'emplois dans le cadre du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et d'une réunion du Comité spécial de la CEPALC sur la population et le développement, qui se tiendra à Quito

du 4 au 6 juillet 2012. Son gouvernement s'efforce de donner aux jeunes de meilleures conditions de travail et d'accroître leur participation et entend aborder les problèmes qui les concernent aux niveaux régional, Sud-Sud et multilatéral.

66. **M. Tachie-Manson** (Ghana) demande quelles mesures ont été prises pour mettre en pratique la Charte africaine de la jeunesse et ce qui est fait pour que le système éducatif en Afrique prépare les jeunes à l'emploi en mettant leurs compétences à bon usage et en enseignant de nouvelles pour faire face à une économie mondiale en mutation.

67. **M. Valero Briceño** (République bolivarienne du Venezuela) dit que le modèle de « la croissance économique d'abord » suivi par certains pays, qui rognent les dépenses en matière de santé et d'affaires sociales et abaisse les salaires, a échoué alors que les politiques prônant la redistribution, adoptées par les États comme le sien, ont produit des résultats encourageants, en réduisant la pauvreté et en améliorant la santé et l'éducation. L'action de son Gouvernement pour garantir l'exercice des droits de l'homme, y compris le droit à la participation politique et le droit à l'intégration sociale, a fortement accentué la participation politique des jeunes de son pays.

68. **M. Tommo Monthe** (Cameroun), constatant qu'à l'heure actuelle les jeunes forment plus de la moitié de la population de la majorité des pays d'Afrique, dit qu'il faut à brève échéance se préoccuper de leur santé, éducation et occupations professionnelles. Il demande quelles dispositions prend la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour assurer l'exécution du vaste programme de l'Union africaine en faveur de la jeunesse.

69. **M. Jawhara** (Observateur de la République arabe syrienne) dit qu'il est regrettable que le résumé de l'étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2011-2012 (E/2012/20) soit politisé et stigmatise certains États; il s'élève contre l'inscription de son pays sur la liste de ceux qui ont été touchés par le mouvement social qu'on appelle « Printemps arabe », et en fait, contre l'expression elle-même. Le résumé n'indique pas les récents progrès réalisés par son pays, dont l'adoption d'une nouvelle Constitution et les diverses mesures prises dans le sens d'une réforme. D'autre part, les présentations faites au cours de la présente réunion au nom des différentes

commissions régionales ne font aucunement état des mesures unilatérales prises par certains pays occidentaux et arabes à l'encontre de la République arabe syrienne, qui entravent sa croissance économique et provoquent une montée du chômage, avec des répercussions sur le développement. Bien que le Secrétaire exécutif de la CESAO ait affirmé que l'occupation étrangère est la principale raison du développement insuffisant de la région d'Asie occidentale, cet élément n'est nullement évoqué dans le rapport, ni les pratiques israéliennes dans les territoires occupés, qui empêchent les Palestiniens d'exercer leur droit à leurs propres ressources naturelles. Se référant au paragraphe 35 du rapport, il fait remarquer que la politisation de la situation économique n'a pas sa place dans le mandat des commissions régionales.

70. **M. AlHantouli** (Observateur de la Palestine) demande à la Secrétaire exécutive de la CESAO comment elle mesure l'importance de la coopération entre la CESAO et la Ligue arabe en ce qui concerne les problèmes des jeunes, étant donné que l'avenir de la région est si nébuleux.

71. **M<sup>me</sup> Phipps** (États-Unis d'Amérique) demande à tous les représentants des commissions régionales quels dispositifs d'évaluation ont été particulièrement utiles pour savoir quelles sont les politiques les plus efficaces permettant de juguler le chômage des jeunes et de quelle manière on peut associer les jeunes à ce processus d'évaluation.

72. **M<sup>me</sup> Ziade** (Observatrice du Liban) demande un complément d'information sur la coopération et le partenariat entre la CESAO et la Ligue des États arabes dans le domaine du renforcement des capacités, de la concertation sur l'action à mener et de la jeunesse, et demande quels sont les efforts déployés par la CESAO non seulement pour fournir un accès à l'éducation, mais aussi pour que les compétences enseignées correspondent aux demandes du marché de l'emploi.

73. **M. Aboueich** (Égypte) dit qu'il faut rechercher des stratégies globales en faveur de la jeunesse qui fassent entrer les jeunes dans la vie active. En l'occurrence, la coopération régionale, en aidant les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, pourrait être bénéfique.

74. **M. Lakhal** (Observateur de la Tunisie) suggère que les commissions régionales fassent figurer dans leur prochain rapport annuel une évaluation des

politiques nationales relatives à l'emploi des jeunes et émettent des recommandations sur la manière dont ces politiques pourraient mieux répondre à la crise de l'emploi chez les jeunes. Il demande quelles mesures pourraient être prises au niveau mondial.

75. **M<sup>me</sup> Ratsifandrihamanana** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) propose de rendre l'emploi rural plus attrayant pour les jeunes et de mieux le mettre en avant dans les solutions à adopter car il offre des créneaux à la fois pour la création d'entreprises et dans la chaîne de valorisation, par exemple dans les secteurs de l'aquaculture, l'industrie alimentaire et la gestion des déchets. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soutient des programmes pour les fermiers débutants; d'autres initiatives susceptibles d'intéresser sont en cours d'exécution dans un certain nombre de pays.

76. **M<sup>me</sup> Heyzer** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), répondant aux questions et observations, dit que la CESAP attend avec le plus grand intérêt le Forum Asie-Pacifique de l'énergie auquel a fait allusion le représentant de la Fédération de Russie; l'énergie durable est d'une importance vitale pour la région et les ports secs sont indispensables pour relier les pays les moins avancés sans littoral aux autres pays. La CESAP collabore avec la CEE sur le Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale. En réponse au représentant du Bangladesh, elle dit qu'il faut une démarche d'intégration dans la suite donnée à la Conférence de Rio +20 et que la CESAP organisera des consultations avec les gouvernements à ce sujet. Elle prend connaissance avec intérêt de la création d'un Fonds pour les femmes par le Gouvernement de Thaïlande.

77. **M. Alkalaj** (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe) dit qu'il est prévu une coopération permanente avec la région d'Asie centrale, notamment dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale. Il remercie la Fédération de Russie de son active participation aux discussions informelles avec les autres États Membres et de sa contribution financière.

78. **M<sup>me</sup> Khalaf** (Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale), répondant au représentant de la République arabe syrienne, dit que le résumé de l'étude

sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2011-2012 se rapporte au développement et n'a pas de caractère politique. Elle constate cependant que la situation politique a des effets fort préjudiciables sur le bien-être des populations et qu'on ne peut parvenir à un développement humain sans la jouissance de droits et de libertés. Le problème de l'occupation israélienne n'a pas été passé sous silence mais est abordé dans un rapport distinct. Quant à la question de la coopération entre la CESAO et la Ligue des États arabes, elle dit qu'un nouvel accord est en cours de rédaction afin d'étoffer les activités communes pour inclure les questions ayant trait, en partie, à la jeunesse et aux technologies de l'information. La CESAO élargit également la place qu'elle réserve au développement.

79. **M<sup>me</sup> Bárcena** (Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) dit que la part du PIB allouée à la sécurité en Amérique centrale est très élevée; il serait bon d'en redistribuer la plus grande partie vers des affaires sociales. La trente-quatrième session de la CEPALC examinera les écueils d'une croissance non nuisible pour l'environnement et l'utilisation de sources d'énergie plus avantageuses dans l'industrie. En réponse à la représentante des États-Unis d'Amérique, elle dit que des exemples concluants de politiques de l'emploi opérantes recouvrent des programmes travail-études, un soutien des entreprises et un système de salaire minimum dans des pays comme l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay, qui stimulent l'esprit d'initiative des jeunes.

80. **M. Hamdok** (Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Afrique) dit que la CEA a joué un rôle actif dans la rédaction de la Charte africaine de la jeunesse et continuera à suivre et évaluer son application, notamment par un rapport annuel. Répondant au représentant du Cameroun, il dit que la Commission se consacre à un ensemble d'activités visant à veiller à l'exécution des programmes de l'Union africaine pour les jeunes et qu'un forum du développement est organisé pour réfléchir au développement de l'aptitude à diriger de la jeunesse africaine. Répondant à la représentante des États-Unis, il dit que les politiques de l'emploi qui fonctionnent le mieux sont celles qui sont conçues avec la participation active des jeunes, par exemple, à l'aide de programmes de travaux publics qui créent des

emplois tout en favorisant le développement. Il convient avec la représentante de la FAO que l'agriculture offre des débouchés professionnels.

*Projet de résolution intitulé « Demandes d'admission à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale présentées par la République de Tunisie, la Libye et le Royaume du Maroc » (E/2012/15/Add.2)*

81. **Le Président** appelle l'attention sur le projet de résolution qui figure dans le document E/2012/15/Add.2.

82. *Le projet de résolution est adopté.*

*La séance est levée à 13 heures.*